

Table des matières

Avis D'élection

..... 2

Propos du Président

..... 3

Acitivités du J.B.Q A.J.B.Q. et comité

..... 4

Mot de la Bâtonnière

..... 5

Chronique informatique

..... 6

Chronicus curiae

..... 7

Décibel Calendrier des activités Le Barreau manquant

..... 8

FRANC SUCCÈS!

Le comité organisateur de l'événement "Bon appétit mon ami" tient à remercier tous ceux et celles qui ont encouragé Moisson Québec en allant dîner dans l'un des restaurants participants le 24 février dernier.

Le comité remercie en outre la Corporation des restaurateurs et les restaurateurs qui ont participé à l'événement, plus particulièrement le Loews Le Concorde dont le chef exécutif, M. Mario Martel, a

si gentiment accepté d'être le président d'honneur de l'événement.

Nos remerciements également au Jeune Barreau de Québec, l'Ordre des ingénieurs du Québec (régionale de Québec et Chaudière-Appalaches) ainsi que l'Ordre des comptables agréés de Québec qui ont contribué financièrement à la publicité et à Safran Communication à qui l'on doit la conception de la superbe affiche.



Les artisans de l'activité, de gauche à droite à l'avant: M. Pierre Barthell (Corporation des restaurateurs), M. Denis Paul-Hus (Corporation des restaurateurs), M. Louis Paquet (Ordre des ingénieurs), Mme Hélène Vézina (Moisson Québec), Me Lyne Thériault (Jeune Barreau de Québec), M. Mario Martel (chef exécutif du Loews Le Concorde),

Me Nathaly Marcoux, Mme Karine Charpentier (Safran Communication). Derrière: Me Louis X. Lavoie, Me Stéphane Lemieux, M. Benoit Morneau, Me Philippe Lebel, Me Yves Derome, M. Andrew Stegan (relations publiques Loews Le Concorde). Absente sur la photo, Me Guylaine Couture.

La qualité du produit fini et le respect des délais fixés sont importants pour vous?

Pour nous, ils sont une priorité.

Tél.
872-6003

LES IMPRESSIONS
GAUVIN & HARBOUR INC.

Fax
872-0259



Dépôt légal 1985
Bibliothèque Nationale
du Québec

Tiré à 3,220 exemplaires
et distribué gratuitement

Pro Forma est publié six (6)
fois par année.

Me LOUIS RIVERIN
responsable des communi-
cations pour le Jeune
Barreau de Québec 658-1080

Me GÉRALD GOBEL
responsable de communi-
cations pour le Barreau de
Québec 386-1501

Composition, montage, im-
pression: **Les Impressions
Gauvin & Harbour inc.**
1515, av. Saint-Jean-Baptiste
Québec (Québec) G2E 5E2

**Prochaine édition
tombée le
28 mai 1999
Pour information
Me Louis Riverin
658-1080**

CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU JEUNE BARREAU
DE QUÉBEC
1998-1999

Me Denis Richard
président
692-7000

Me Geneviève Lapointe
première vice-présidente
651-9900

Me Louis Riverin
deuxième vice-président
658-1080

Me Kathleen Lavoie
trésorière
692-0616

Me Sophie Gauthier
secrétaire
692-3111

Me Dominique Pagé
secrétaire-adjoint
692-2425

Me Patrick Simard
conseiller
681-7007

Me Caroline McNicoll
conseillère
522-7000

Me Pierre-Marc Bellavance
conseiller
626-2323

Me Caroline Bacon
conseillère
656-1313

Me Michel Grenier
conseiller
649-3500

Me Lyne Thériault
conseillère
658-1080

Me Charles Mercier
président sortant
681-9671

« Le Jeune Barreau
de Québec a été fondé
en 1914 »

JEUNE BARREAU DE QUÉBEC
AVIS D'ÉLECTION

par Me Sophie Gauthier, secrétaire

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ À TOUT LES MEMBRES DU JEUNE BARREAU DE QUÉBEC QUE:

- Les postes suivants sont ouverts aux candidatures pour l'exercice 1999-2000
 - Un président
 - Un premier vice-président
 - Un second vice-président
 - Un trésorier
 - Un secrétaire
 - Un secrétaire adjoint
 - 6 conseillers
- Tout bulletin de présentation de candidat(e) doit être signé par au moins deux (2) membres et le candidat ou la candidate doit avoir accepté par écrit sa propre candidature. Le bulletin doit être reçu par le secrétaire du J.B.Q. au plus tard le vendredi 16 avril 1999, avant 17h00.
- S'il devait y avoir un scrutin, un avis de scrutin vous sera transmis par courrier. Vous pouvez cependant déjà noter les dates auxquelles aurait lieu le scrutin, le cas échéant.

Vote par anticipation (pour les absents lors des deux journées du scrutin):
Date: 23 avril 1999 - Salle 5.01, Palais de Justice de Québec

Vote à Sainte-Foy:
Date: 29 avril 1999 - Hôtel Plaza Québec - Salle Beethoven

Vote à Québec:
Date: 30 avril 1999 - Salle 5.01, Palais de Justice de Québec
- La communication du résultat de l'élection, le cas échéant, et la proclamation des officiers et conseillers élus sera faite lors de l'assemblée générale annuelle.

NE MANQUEZ PAS LA RELÂCHE DU JEUNE BARREAU!

AU PROGRAMME:

Judi le 15 avril 1999 en soirée: Tournoi de Billard

vendredi le 16 avril 1999: Journée conférence à l'Hôtel Québec:

A.M.: Le T.A.Q. un an après: Nos spécialistes se prononcent.

P.M.: Simulation de procès: Les règles de preuve et de procédure présentées par des plaideurs chevronnés sous le regard critique de juges de la Cour d'Appel du Québec.

Le tout suivi d'un cocktail dinatoire avec ambiance jazzée.

Samedi le 17 avril 1999: Tournoi de Hockey-bottines à compter de 9h00 au Centre l'Activital.

Consultez les feuilles d'inscription jointes au présent Pro-Forma!



Me Denis Richard
Président
Jeune Barreau
de Québec

Nous voilà déjà rendu à l'heure du bilan de mon année de présidence. Un bilan qui, je l'espère, vous permettra de constater le rôle essentiel que joue le Jeune Barreau de Québec au sein de notre communauté juridique et de la société en général, et ce, depuis plus de 85 ans.

Lors de mon premier mot dans le Pro Forma du 3 juin 1998, je vous mentionnais que lors de mon mandat celui-ci serait marqué par le sceau des grands "A", c'est-à-dire: Accroissement de la participation des membres et de l'ensemble de la communauté juridique à nos activités; Accroissement des activités de formation à des prix compétitifs; Accroissement du rayonnement du J.B.Q.; et l'Accroissement des services aux membres.

Accroissement de la participation:

À ce chapitre, nous pouvons considérer que notre communauté juridique est toujours aussi vigoureuse et conserve sa réputation d'avoir l'esprit à la fête tout en sachant se serrer les coudes lors de moments plus pénibles. En effet, que ce soit lors du tournoi de golf, du cocktail de Noël, de la Fête des enfants, de la relâche, des assermentations ou de l'hommage à Madame le Juge Christine Tourigny, nous avons pu encore une fois démontrer que nous sommes empreints de vitalité. En ces temps difficiles pour notre profession, il est bon de constater que l'esprit de solidarité nous anime toujours.

Accroissement des activités de formation:

Nous avons encore cette année su rendre accessible une formation de grande valeur et à des prix plus que raisonnables. Le nombre de participants nous prouve qu'il s'agit de sujets intéressants et que la qualité de nos conférenciers est reconnue. Cette année nous avons ajouté aux conférences midis des conférences en soirées de façon à permettre à un plus grand nombre d'entre vous d'en profiter.

Accroissement du rayonnement du J.B.Q.:

Le Jeune Barreau de Québec se fait un point d'honneur d'être très présent et actif au sein de notre communauté juridique et de la société en général. Il en va de l'intérêt de nos membres, des justiciables et de

l'image de notre profession que nous voulons promouvoir. Nous avons au cours de l'année participé à un nombre considérable d'activités à Québec, Montréal, en région, au Canada, en France, et bientôt aux États-Unis; dans le but de favoriser non seulement notre rayonnement mais aussi les échanges de formation, d'informations et de projets susceptibles d'ouvrir sur l'emploi pour nos membres. À ce titre, nous avons été reconnus cette année comme membre de l'American Bar Association, Young Lawyers Division, et invités à participer au prochain congrès à Boston. De plus, le J.B.Q. a repris cette année l'activité "Bon appétit mon ami", en collaboration avec d'autres corporations professionnelles, qui s'est avérée être un succès au profit de Moisson Québec. Finalement, je ne peux passer sous silence le travail considérable qui fut réalisé pour donner une nouvelle image à notre Pro Forma, lui faire subir une cure de rajeunissement empreinte de dynamisme.

Accroissement des services aux membres:

La participation du J.B.Q. au site web du Barreau de Québec, le renforcement du service de parrainage, nos diverses interventions auprès du Barreau, de la Corporation de services du Barreau, de la Banque C.I.B.C. à titre de partenaire financier, l'assainissement de nos finances, sont autant de démarches visant à accroître les services auprès de nos membres et leur faciliter l'exercice de la profession en ces temps fort difficiles. Tout ceci doit évidemment tenir compte que nous multiplions nos efforts en fonction d'un budget relativement limité. À ce titre, nous avons obtenu l'an dernier une majoration de notre subvention provenant du Barreau du Québec. Devant les besoins et les demandes croissantes de nos membres, leurs préoccupations particulières, nous travaillons présentement à accroître notre budget pour l'an prochain.

En terminant...

Mon mandat de président du J.B.Q. se termine, mais je ne vous abandonne pas pour autant. En effet, je continuerai à siéger encore un an au sein du conseil du J.B.Q. à titre de président sortant.

(suite à la page 4)



Me Odette Lacroix
Bâtonnière du Québec

Suite à une récente activité à laquelle j'ai participé avec des étudiantes de l'École du Barreau de Québec, ces dernières me faisaient part que le nombre de femmes à la Faculté de Droit de l'Université Laval était maintenant largement majoritaire. Selon des vérifications pour l'automne '97 et l'automne '98, le nombre d'étudiantes inscrites à la Faculté de Droit de l'Université Laval représentait effectivement 60% des inscrits.

On peut souhaiter que cette arrivée maintenant plus importante des femmes au niveau des facultés de droit ait des répercussions sur le marché du travail. Car il faut bien le constater, même si depuis déjà plusieurs années, les femmes sont plus nombreuses dans les facultés de droit, le marché du travail et les conditions qui y prévalent n'ont pas évolué au même rythme. Ainsi, on peut constater que plusieurs jeunes femmes décrochent et préfèrent s'éloigner de la pratique que s'épuiser à concilier les exigences de la vie professionnelle et de la vie familiale.

Il y a aussi des chiffres troublants, en effet selon les résultats préliminaires d'un sondage effectué par le Barreau du Québec sur la situation des avocats et des avocates, il ressort que la moyenne de la rémunération des avocates avec un même nombre d'années d'expérience que leurs confrères masculins soit inférieure de plus de 10% à celle de leurs confrères. De telles données nous font réaliser qu'il y a encore beaucoup de travail à faire dans le milieu juridique.

Pourtant, au Québec, les femmes sont en train de devenir des partenaires de premier plan dans l'économie. Selon une étude récente de l'Institut de la PME de la Banque de Montréal, les femmes dirigeaient en 1994 plus de 150,000 entreprises au Québec, incluant les travailleuses autonomes.

Il importe de noter qu'il y a plus de travailleuses autonomes que de femmes propriétaires d'entreprises. Néanmoins, plus de 30% des entreprises individuelles québécoises sont dirigées par des femmes. La contribution des femmes au chapitre de la création d'emplois est aussi remarquable. En effet, 358,000 emplois ont été créés au Québec par les femmes entrepreneures, soit une augmentation de 43,000 emplois entre 1991 et 1994. L'économiste canadienne et auteur du best-seller "La nouvelle économie", Mme Nuëlla Beck, souligne la place privilégiée occupée par les femmes

dans la nouvelle économie. Selon Mme Beck, elles comportent pour 48% des emplois à forte capacité intellectuelle, soit professions libérales, gestion, sciences et technologie.

Aujourd'hui au Québec, plus de la moitié des entrepreneurs de moins de 25 ans sont des femmes. Il n'y a pas de raison pour que les femmes n'occupent pas la place qui leur revient à tous les niveaux dans le domaine du droit. Nous avons au sein de notre section des exemples éloquentes de femmes qui occupent des postes de premier plan, pour n'en nommer que quelques-unes, pensons à notre nouvelle ministre de la Justice, Me Linda Goupil et à Madame la bâtonnière Jocelyne Olivier, présidente de la Commission sur l'équité salariale. Pour les jeunes femmes, il est important d'avoir des modèles et de réaliser qu'il est possible de réussir. À l'instar du rôle des femmes dans la nouvelle économie, je suis persuadée que les femmes sont appelées à jouer un rôle-clé dans l'évolution du droit et de la justice dans notre société.

Comme il s'agit de mon dernier propos de bâtonnière, j'aimerais remercier l'équipe du Conseil avec laquelle j'ai oeuvré cette année. Tout d'abord, les membres de mon exécutif qui ont été d'une collaboration indéfectible, soit Me Kim Legault, première conseillère, Me Gérald Gobeil, secrétaire, et Me Marie-Josée Brodeur, trésorière. Les autres membres du Conseil avec lesquels j'ai eu le privilège de travailler cette année sont Me Vincent Gingras, ancien bâtonnier, Me Jean-Marc Dufour, conseiller à l'administration publique et parapublique, Me Linda Goupil qui a siégé comme conseillère à la pratique privée jusqu'à son élection et qui a été remplacée par Me André Reinhardt, Me Pierre Lemieux, doyen de la Faculté de Droit, Me Denis Richard, président du Jeune Barreau, Me Geneviève Lapointe, première vice-présidente du Jeune Barreau, Me Christine Vachon, conseillère, et Me Lise Malouin, conseillère. Je veux aussi remercier Me Anne Demers et l'équipe du secrétariat et de la bibliothèque pour le soutien et le travail fournis tout au long de cette année.

Je vous salue tous, chers confrères, chères consoeurs, en vous disant avoir grandement apprécié cette expérience et en espérant avoir pu participer par mon humble contribution à l'amélioration de notre profession et à l'avancement de la justice.



Wilson & Lafleur

Librairie/Éditeur en droit Ltée.

40, rue Notre-Dame Est
Montréal, Québec H2Y 1B9
Téléphone: (514) 875-6326
Télécopieur: (514) 875-8356

(Sans frais)
1-800-363-2327

PROPOS DU PRÉSIDENT

(suite de la page 3)

De plus, je solliciterai un poste au sein du conseil du Barreau de Québec, sur lequel je siège depuis deux ans comme représentant du J.B.Q., car notre Barreau me tient à coeur. Vous me permettrez de terminer ce dernier mot du président en remerciant chaleureusement toute mon équipe qui a su m'épauler d'une façon remarquable tout au long de l'année. Ils ont tous consacré énormément de temps, d'argent et d'énergie pour veiller sur vos intérêts, vitaliser notre communauté juridique et valoriser notre profession d'avocat(e). À chacun d'eux, Geneviève, Louis, Kathleen, Sophie, Dominique,

Patrick, Caroline, Pierre-Marc, Caroline, Michel, Lyne et Charles, je dis un merci du fond du coeur et je passe le flambeau à Geneviève qui me succèdera très bientôt. À vous, chers lecteurs et chers membres, je dis également merci pour votre soutien et n'oubliez jamais que si chacun de nous consacre autant de temps, d'argent et d'énergie au sein du J.B.Q., ce n'est pas pour notre petite personne, car se serait trop cher payé, mais par dévouement pour vous et pour notre profession. J'espère seulement que vous saurez le reconnaître. À bientôt!

COMITÉ SUR LE RÈGLEMENT NON JUDICIAIRE DES CONFLITS ET DES LITIGES

par Me Dominic Pagé

Le comité sur le règlement non judiciaire des conflits et des litiges conseille le Barreau sur les mesures à prendre pour assurer la promotion et le développement des modes de règlement non judiciaire des conflits et des litiges tant auprès des membres de la section qu'auprès de la population et assume la mise en application des mesures retenues. En outre, il coordonne les actions du Barreau de Québec au regard de l'implantation des programmes gouvernementaux de médiation en matière familiale et de petites créances.

Récemment, le comité a eu à se prononcer sur la conciliation en matière civile à la Cour supérieure et plus précisément sur l'exigence de dix (10) ans d'expérience pour être accrédité médiateur par la Cour supérieure. Une recommandation a été faite au conseil du Barreau de Québec par les membres du comité à l'effet qu'une exigence de deux (2) ans d'inscription au tableau de l'Ordre suffisait

pour agir comme médiateur. Finalement, les membres du conseil général du Barreau du Québec lors de la réunion du mois de décembre dernier se sont entendus sur une exigence de cinq (5) ans comme un juste milieu entre dix (10) et deux (2) ans d'expérience.

Le conseil du Barreau de Québec a été le seul à soutenir la recommandation à l'effet qu'une exigence de deux (2) ans d'inscription au tableau de l'Ordre suffisait.

Les nominations de Me Linda Goupil au poste de ministre de la justice et de Me Catherine Claveau, à titre de présidente du comité sur la pratique illégale ont créé un vide au sein du comité. Nous devons donc combler les postes vacants. Toute personne intéressée à faire partie du comité peut communiquer avec Me Peter Bradley, président du comité au 418-525-5030.

UN PAS EN AVANT POUR L'ASSOCIATION DES JEUNES BARREAUX DU QUÉBEC

par Me Louis Riverin, secrétaire de L'AJBQ

Le 8 février dernier, le directeur général adjoint du Barreau du Québec, Me Jacques Houle confirmait par écrit à Me Christine Vachon que l'AJBQ obtenait un siège au conseil général du Barreau du Québec au titre d'invité.

Ce statut permet à la personne occupant la présidence ou à une personne désignée par elle, membre du c.a. de l'A.J.B.Q., d'assister à toute les assemblées du conseil général, d'y être convoqué et de recevoir toute la documentation pertinente sans toutefois avoir droit à un remboursement des frais reliés pour assister aux assemblées.

Ce poste permettra donc aux jeunes avocats de l'ensemble de la province de faire valoir leur point de vue sur les questions traitées par le Barreau du Québec à un niveau décisionnel important.

Rappelons que l'AJBQ a aussi un représentant au conseil du Barreau

Canadien, section Québec, à la Corporation de service du Barreau et auprès de l'Association des avocats de province.

Réunis le 27 février dernier, le conseil d'administration de l'AJBQ s'est prononcé sur le projet de médiation civile et commerciale en cour supérieure. L'AJBQ est en faveur de l'établissement d'un système de médiation civile et commerciale accessible à tous les avocats, comme médiateur et ce sans considération de leur année d'admission au tableau de l'ordre, ayant suivi la formation requise de médiateur. Cette formation doit être accessible dans tous les districts et au moindre coût possible. La proposition d'origine de la magistrature est d'exiger un minimum de dix années de pratique. L'AJBQ suivra de près l'évolution de ce dossier de même que des autres dossiers d'intérêts pour les jeunes avocats.

CONFÉRENCE-MIDI FAILLITE ET INSOLVABILITÉ

Par Me Caroline Bacon

Le 26 janvier dernier avait lieu la conférence-midi sur la faillite et l'insolvabilité.

Me Jean J. Morency a agréablement traité des différents mécanismes et intervenants entourant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

Plus de quarante-deux (42) avocats et avocates ont pu bénéficier des explications judiciaires de ce dernier, et ce, documents à l'appui. Une réussite certaine!

LA SÉCURITÉ DE VOS DONNÉES ; QUANT LA PARANOÏA DEVIENT PENSÉE POSITIVE!

par François Trotier

Suite à une demande insistante du responsable de cette revue, je vais vous entretenir, à l'occasion, de divers sujets à caractères informatiques qui seront, je l'espère, être de natures à «faciliter» soit votre utilisation de l'ordinateur ou encore guider vos choix en matière d'achat d'équipement ou de logiciel.

Bon, c'est encore arrivé ! La gorge serrée par l'inquiétude, mon interlocuteur téléphonique me demande s'il est exact que ses données informatiques seraient irrémédiablement perdues. Le technicien qui a examiné son ordinateur me confirme qu'un secteur de lecture du disque dur est corrompu et que toute lecture des données contenues à l'intérieur de ce dernier est devenue impossible.

Une fois ces explications traduites dans des termes compréhensibles à mon client, je le calme tout en lui rappelant que je lui ai programmé une application de sauvegarde de ses données il y a de cela quelques mois... Une fois son disque dur reformaté et ses programmes rechargés, il n'a qu'à introduire les disquettes de sauvegarde pour retrouver à la fois ses dossiers de travail, son sourire et sa fierté d'être si prévoyant en matière de «plan de relève informatique»... Sauf que ce client n'a jamais effectué les sauvegardes...

Donc, tant pis! Personne ne peut rien pour ses données... Je ne vous raconte pas le plaisir et les coûts de reconstitution de ses dossiers.

Il existe des centaines de manières de perdre vos données:

une distraction, une défectuosité mécanique du disque dur, les interventions intempestives de «l'ami qui s'y connaît en informatique», une surcharge ou panne de courant, un choc sur l'ordinateur durant une écriture sur disque, le vol de votre ordinateur, un virus, etc. Il n'existe qu'une seule parade face à ces dangers... la sauvegarde ou «back up» des données !

Vous allez me dire que votre cabinet possède un réseau informatique sophistiqué et que la sauvegarde des données est effectuée automatiquement ? Bravo ! Mais qu'en est-il de votre ordinateur domestique ou de votre portable ? Savez-vous au juste quelles données méritent d'être sauvegardées ?

En simplifiant beaucoup et au risque de choquer les puristes de l'informatique parmi vous, je considère qu'un ordinateur possède deux types de données: les fichiers systèmes (les fichiers de programmes) et les fichiers de données (les documents créés par les logiciels de traitement de texte, chiffrier électronique, base de données, courrier électronique, carnet d'adresse, signets, etc.)

Seuls les fichiers de données sont dignes d'être sauvegardés. Pourquoi ? Très simple. En cas de pépin, il est toujours plus facile de réinstaller les fichiers systèmes à partir des cd-rom ou disquettes d'installation comme le système d'opération (Windows 95) et vos programmes de bureautiques comme MSOffice ou LotusNotes. Ceci explique pourquoi les techniciens en informatique réinstallent vos applications après un problème, ils ne perdent pas une minute à essayer de «corriger» une erreur logicielle généralement insoluble.

Comment reconnaître les fichiers de données ? Vous devriez vous habituer à connaître vos dossiers ou répertoires où sont conservés vos fichiers de données. Si vous utilisez MSOffice, tous vos fichiers de données vont se sauvegarder par défaut à l'intérieur du dossier

(ou répertoire) appelé «Mes documents». Les principales extensions des fichiers de données sont doc, xls, wk*, dbf, dbt, wpd, mbk, htm, html, txt, qic. Faites-en la recherche sur votre poste de travail, vous trouverez alors leurs dossiers respectifs.

Ce n'est pas qu'en musique que la partition est importante.

Idéalement, vous devriez faire une distinction de support physique entre les fichiers systèmes et les fichiers de données. J'illustre par un exemple...

Je possède un disque dur qui est 'partitionné' en deux. La «partition» est une opération qui divise virtuellement un disque dur en autant de partie ou lecteur que l'on désire. Dans mon cas, j'ai une partition qui constitue le disque C et une seconde qui constitue le disque E. Je possède un second disque dur, un ancien modèle qui date de plus de cinq ans, que j'appelle le disque D. Tous les fichiers de données de tous mes programmes sont conservés sur ce disque. Si un problème quelconque corromps mes applications sur le disque C, je peux reformater celui-ci rapidement, car je n'ai aucun fichier de donnée sur ce support. En contrepartie, j'ai programmé une sauvegarde automatique des données du disque D sur le disque E en cas de bris sur ce support. Cette sauvegarde s'effectue au moins une fois par semaine ou plus, si ma production l'exige. Ainsi, le disque E constitue le support de sauvegarde des données contenues sur le disque D.

L'utilisation de deux disques durs est certes intéressante. Mais qu'en est-il si l'ordinateur est détruit par un incendie ou volé ? J'ai programmé une seconde série de sauvegarde de données sur disquettes que je conserve dans un autre local. Cette précaution me permet de reprendre mes activités après remplacement de mon ordinateur. Une troisième option de sauvegarde consiste à crypter vos documents les plus sensibles et de les conserver sur votre espace-serveur auprès de votre fournisseur d'accès internet. Ainsi, à l'aide d'un logiciel de transfert de fichiers (FTP), vous avez accès à vos documents moyennant deux systèmes de sécurité; votre mot de passe et nom d'utilisateur au réseau puis votre code d'encryption de votre fichier de données ainsi conservé.

Savoir emmagasiner c'est connaître les équipements disponibles.

L'utilisation d'un second disque dur est, en mon sens, préférable... si vous pouvez en trouver un. Un disque récent de grande capacité se détaille dans les alentours de deux cents dollars alors qu'un disque plus ancien sur le marché des pièces usagées peut atteindre presque ce prix. Si cette option ne vous convient pas, vous pouvez toujours vous procurer d'autres supports de conservation prévus à cette fin : les lecteurs ZIP, JAZZ ou les cartouches magnétiques. Ces équipements vous permettent d'emmagasiner 100 (et bientôt 250) megs de données sur des cartouches réutilisables. Une disquette JAZZ contient plus de 1 gigaoctet. La vitesse de transmission est cependant inférieure à ce que peut vous procurer un transfert sur disque dur mais l'aspect portabilité est toutefois intéressant. Un périphérique de ce type se détaille dans les alentours de deux cent cinquante dollars, vingt dollars pour chaque cartouche de cent megs. J'aimerais souligner que ces périphériques de sauvegarde seront bientôt partis intégrantes des nouveaux ordinateurs, le lecteur de disquette étant appelé à disparaître très bientôt.

(suite à la page 7)

LA SÉCURITÉ DE VOS DONNÉES ; QUANT LA PARANOÏA DEVIENT PENSÉE POSITIVE!

(suite de la page 6)

Les options de sauvegarde et de compression des données se retrouvent sur Windows 95 au menu «Accessoires», «Outils système», «Sauvegarde». Si vous ne trouvez pas cette option dans ce menu, il vous faudra l'installer par l'entremise du CD d'installation de votre système d'exploitation. Vous pouvez utiliser «Paramètre», «Panneau de configuration», «Ajout/Suppression de programmes», «Installation de Windows» pour installer le programme sur votre ordinateur. Pour ceux d'entre vous qui possède Windows98 vous pouvez programmer une sauvegarde automatique à l'aide de l'utilitaire «Assistant Maintenance».

Je vous invite à «découvrir» ces options de sauvegarde. Je vous quitte, c'est l'heure de ma copie de sécurité!

François Trotier
Archivexpert
418.832.4957
ftrotier@mediom.qc.ca
www.mediom.qc.ca/~ftrotier

IL ÉTAIT UNE FOIS LA PLANCHE À NEIGE

par Me Louis Letellier

Qui n'a pas entendu parler ou essayer la planche à neige durant le temps des Fêtes?

En effet, ce sport relativement jeune consiste en un savant mélange de surf et de ski et connaît un succès remarquable ces dernières années. Sherman Poppen, l'un des inventeurs de ce sport dont la paternité est disputée, inventa en 1965 l'ancêtre de la planche à neige, le "snurfer" (nom dont l'origine vient des mots "snow" et "surfer"). L'idée de joindre deux skis avec de la colle venait de créer un nouveau sport. Vers le milieu des années 1972, Jack Burton du Vermont mis son imagination au travail pour donner à la planche à neige l'apparence que nous lui connaissons aujourd'hui, et par la même occasion laissa son nom à l'une des compagnies de planches à neige les plus importantes et plus connues au monde.

Il existe deux types de planches à neige: le "racing" et le "freestyle". Le premier, de forme asymétrique, se pratique avec des bottes de plastique dur venant de la même famille que celles du ski alpin. La planche à neige de type "racing" permet à son adepte de descendre les pistes enneigées en pratiquant des courbes plus ou moins prononcées. Ce type de planche à neige est plutôt populaire auprès des "surfer" plus âgés. La planche à neige de type "freestyle" quant à elle est de forme symétrique, ce qui permet à son utilisateur de descendre la piste dans les deux (2) sens et de sauter tout en effectuant des figures aériennes de tout genre. L'adepte du "freestyle" orne ses pieds de bottes molles ce qui lui donne encore plus de liberté. Le "freestyle" compte parmi ses apôtres une population plus jeune et plus encline aux risques.

Jadis, une guerre opposait les skieurs classiques et les rebelles de la planche à neige. Les adeptes du ski dénigraient ce nouveau sport qui était la planche à neige et que l'on disait peu sérieux et pouvant occasionner des blessures. Maintenant discipline olympique officielle depuis 1998 à Nagano, où d'ailleurs un canadien remporta l'or,(et

l'herbe...) la planche à neige a gagné ses lettres de noblesse à l'échelle mondiale. Cette reconnaissance olympique (obtenue avec de faramineux pots de vin diront les plus méchants...) a amadoué plusieurs sceptiques qui jusqu'à là ignoraient volontairement ce sport relativement nouveau.

Voici maintenant la planche à neige en chiffres (à l'échelle canadienne):

- plus de 25% des ventes de billets de remonte-pentes au Canada l'an passé;
- 59,8% des planchistes sont âgés de 18 ans et plus et la moyenne d'âge des planchistes est de 23.2 ans;
- 41,4% des adeptes de la planche à neige sont de sexe féminin (il y a deux (2) ans seulement ce chiffre était de 20%) tandis que 58,6% sont des hommes;
- 28,5% des planchistes évolue au Québec comparativement à 13,9% pour la Colombie-Britannique et 32% pour l'Ontario;
- Montréal, Toronto et Vancouver rassemblent plus de 35% de la population canadienne de planchistes.

Enfin, quelques petits conseils pour les futurs adeptes de ce merveilleux sport:

- utiliser des vêtements amples et résistant à l'eau;
- prendre des leçons auprès d'un instructeur qualifié;
- persévérer ... et porter une attention particulière à l'arrière-train et aux poignets...

PROBLÈMES DE...

STRESS, DÉPRESSION, ÉPUISEMENT
PROFESSIONNEL OU DE TOXICOMANIE

- Accès gratuit à des services de psychothérapie et à des groupes d'entraide
- Dans la plus stricte confidentialité

PAMBA

Programme d'Aide aux membres
du Barreau du Québec

Mtl.: 286-0831 • Ext.: 1-800-74-PAMBA

**10 ans d'expérience
dans les marchés
financiers**



Marie-France Delisle
B.Adm.A., M.Sc. (Finances)
Conseiller financier



Place Iberville IV
2954, boul. Laurier
Bureau 650
Ste-Foy (Québec)
G1V 4T2

(418) 659-8785
1 800 463-8317

Merrill Lynch Canada Inc.
est membre du FCPE.

**PROFITEZ DU PRINTEMPS POUR
OBTENIR L'ANALYSE COMPLÈTE
DE VOS PLACEMENTS SANS FRAIS :**

- Évaluation des rendements
- Analyse de la répartition de l'actif
- Présentation de la diversification géographique de tous vos placements
- Service de planification de la retraite

DÉCIBEL
Chronique musicale par Me Louis Riverin

Jewel
Spirit
Atlantic record

Deuxième opus pour cette artiste qui c'est fait connaître du grand public par sa participation au Lilith Fair avec entre autres Sarah Mc Lachlan. Album de la reconnaissance, Jewell pose sa voix suave pour nous livrer de petites perles de lyrisme dans un registre musical très près de ce que fait Sarah Mc Lachlan tout en s'en distinguant

par une approche plus folk. L'esprit est aussi au rendez-vous, la pochette étant parsemée de réflexions telle: we are not separate from spirit, we are in it. De belles chansons et quelques tubes en puissance tel Down so long démontre que Jewel poursuit ses visions et ses idéaux, la musique qui réchauffe les coeurs et forme la beauté dans nos esprit afin de bâtir son propre monde, beau, sensuel et doux, bref un monde comblé. Qui s'en plaindra en cette fin de siècle dominé par les machines artificielles?

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

15 avril	Tournoi de Billard JBO en soirée.	18 au 22 mai	Congrès American Bar Association à Boston.
16 avril	Activités de la relâche.	20 mai	Soirée bénéfice Corporation des fêtes du 150 ^e
17 avril	Tournoi de Hockey-bottine.		Théâtre La Fenière.
30 avril	Élections c.a. du JBO. (si nécessaire)	3-4-5 juin	Congrès du Barreau du QC à Québec.

LE BARREAU MANQUANT

PAR ELIE ET DISSON

